Un nutre fait d'une précieuse importance est la découverte d'un des principaux inculpés dans l'affaire du complot.

C'est un nommé Ballot, homme d'affaire, au dontcile duquel, boulevard du Prince Eu-

an donicile duquel, boulevard du Prince pu-gène, &B, M. Lagrange a fait hier une per-quisition qui a amend la saisie de lettres et de pérches émanant de Gustaye Flourens. Cet individu a réussi à prendre la fuite, mais on espère que les recherches dont il est l'objet, amaneront un résultat prochain. Ballot est agé d'environ trente-cinq ans, traits dénotent une grande énergie, son

ntest basané. Il a servi déjà en qualité d'officier dans

les régiments garibaldiens.
En Crète, il a combattu acoté de Flourens, dont il est resté l'ami le plus sincère.
C'est l'ur qui était chargé de remettre, au nom de Flourens, l'argent nécessairé aux conjures eme de son arrestation. Bau

en sortant de chez la fille Ai-

Voice, par ordre d'arrestations, la liste ex-ete des individus compromis dans l'affaire as bombes et actuellement entre les mains a justice.

Greff Georges), porcelainier, demeurant rue de Tourtille, 22, environ cinquante ans. On a saist chez lui des armes, revolvers et

organds.

Provost (Charles), peintre en bâtiment, 44
13. demeutant même maison.

Liveillé (Antonin), ébénisté, rue des Fon3. 6. arrêté porteur de papiers comproliants.

ants. Gager (Cabrielle), brunisseuse, 28 ans, ubine de Roussel; papiers comprometts. marchand de vin, à Ménlimontant.

Protoi, avocat, 6, rue de la Banque.
Tavernier, marchand de vin, boulevard de
Ménilmontant, 45 ans. L'un des organisateurs
du journal la Libre pensée, et orateur des enterrements civils. Il était franc-maçon (loge
des Frères de l'humanité). On a trouvé chez
lui et sur lui une nombreuse correspondance
datant de plusieurs mois.

iui et sur lui une nombreuse correspondance datant de plusicurs mois.

Sauret, femme Sauret, rue Saint-Maur, arrêtée avant-hier. Les indications font supposer que son mari, mécaniclen, est en ce moment en Belgique.

Milière (Gabriele-Pièrre), rue Rebevai, 80, 35 ans, On a saisi chez lui, outre des papiers, une petité botte en bois peint à l'asseille et sur le couve cle de laquelle est peint en lettres gothiques noires un peu effacé ce mot Souvenis.

Cette belle contient deux jupes de verre

Cette boile contient deux tubes de verre

reaphs d'un liquide jamaire. L'un de 7 centimètres de longueur, su 3 centimètres de diamatr, en iron, est gra-dué, et aplati sur une face, de façon à pou-

voir être posé comme un niveau d'eau.
L'aute est de 9 centimètres de longueur sur quinze millimètres de diamètre environ.
Ces deux tunes ont été fermés à la lamps. Deux nouveaux mandats d'amener ont été

lances par M. Beraier, juge d'instruction con-tre les sieurs Tavernier et Biehet, tous deux marchands de vin ... Ces mandats ont été mis à exécution dans

sieur Tavernier, arrêté dans la journée the seur lavernier, arrete dans la journee d'hier, ainsi que nous le disons plus haut, est un des propagateurs les plus acharnés de la société libre dite de la Libre pensée, dont la principale mission est d'encourager les enterrements civils et d'y assister.

Dans le cours des perquisitions opérées au domicile des diverses personnes arrêtées, on aurait saisi des documents attestant, de la façon la plus évidente, la réorganisation, sur des bass menaçantes pour l'ordre social, de l'Association internationale.

Ces pièces établiraient qu'il s'était formé à Paris un centre d'éction, en correspondence.

Ces pièces établiraient qu'il s'était formé a Paris un centre d'action en correspondance active et directe avec le conseil général de cette société à Londres, et avec le conseil central de Belgique. Les membres de la sec-tion de Paris de ces deux conseils auraient joué un rôle essentiellement militant dans les événements politiques de ces derniers temps et notamment dans diverses grèvés qui ont éclaté dans plusieurs centres industriels de-puis 1868. On retrouve la trace de leurs me-nées dans les grèves des ouvriers de tous nées dans les grèves des ouvriers de tous les corps d'états se rattachant à l'industrie les corps d'états se rattachant à l'industrie du batiment, qui s'est produite à Genève en 1869 ; dans celle des bronziers, à Paris ; de Seraing et du Borinage, en Belgique ; des tallieurs et des mégissiers, à Paris ; des mineurs et des ouvriers du Greuzot, d'Aubin et de Fourchambault, etc.

Au mois d'octobre dernirr, se trouvant dans une de ces réunions dont le commissaire de police venait de prononcer la dissolution, il fut signalé par sa résistance, et on le vit s'armer d'un banc pour repousser un sergent de ville qui voulait le faire sortir de la saite.

Le lendemain, un journal démocrate so-cialiste signalait les manvais traitements dont il prétendait que le citoyen Rousset avait été victime de la part des agents de l'autorité. Roussel n'a pas encore pu être placé sous la main de la justice. On a trouvé à son domicile, indépendam-

des bombes et de papiers très-compro-ants, un pot contenant une substance soumise à l'examen des chimistes, a été reconnue pour être du picrate de potasse.

On sait maintenant où les bombes ont été fabriquées.

C'est dans un atelier qu'elles ont été fondues par un hamme que l'on avait trompé sur la nature et la destination de la com-mande qu'en lui faisait. Voici le fait en détail :

En voyant dans quelques journaux les des-ns dessins des bombes, un fondeur de la ne Saint-Maur est venu spontanément faire des déclarations importantes à la justice. Le 14 avril, un individu était venu lui

re prochuis

commander des engins d'une forme exacte derité da veille à ce que les réunions ment pareille à celle des boinh gardent leur caractère spécial. La polémique continue entre nos jour-

ment pareille à celle des bombes saisses, en disant que c'était des moyeux de vétocipéd d'un nouveau système, lequel système constituait toute une découverle capable de faire la fo tune de l'inventeur. Celu-ci assurait, qu'il avait déjà pour son invention, un contrat fort avantageux avec l'Amérique.

Il commanda d'abord 56 bombes ou moyeux, promettant d'augmenter hentot ses ordres de fabrication.

Le 16 et le 19 avril, le fondeur de la rue. Saint-Maur livra vingt-deux de ces bombes. On n'en a trouvé que vingt et une, mais on sait qu'une expérience avait été faite, ce-qui expliquerait la disparition de la hombe.

qui expliquerait la disparition de la hombe qui devait compléter le nombre total. Si la

grève des ouvriers fondeurs n'était surve-nue, la commande aurait sans doute suivi son cours, et les cent cinquante bombes auraient été livrées, Cette découverte sera assurément l'un des

énisodes les plus curieux de ce complet.

L'Empereur et l'Impératrice ne sont pas sortis hier du palais des Tuileries. Seul, le Prince Impérial s'est rendu, à deux heures, au manége de l'Alma. On a reçu de Saint-Quentin la dépêche suivante: Hier, on a procédé à l'arrestation d'un nommé Sauvageot, ouvrier fileur, affilié à l'internationale et président à Saint-Quentin d'une société dite « de résistance pour les grèves. » A cause de cette arrestation, il y avait ce

A cause de cette arrestation, il y avait ce matin une émotion très-considérable parmi les ouvriers qui menaçaient de se mettre en grève et d'aller délivrer Sauvageot. Dès huit heures du matin, le commandant de gendarmerie a du prendre des dispositions énergiques. Six brigades ont été postées autour de la maison d'arrêt.

Ce soir, à sept heures, la foule a grossi. Deux milles ouvriers jettent des pierres aux gardes nationaux. Il y avait déjà plusieurs blessé. On casse toutes les vitres de la prison.

son. Une collision est presque inévitable. Le général est attendu avec des renforts.

Une dépêche nous a appris ensuite que le

procureur général était arrivée à Saint-Quen-lin cette fuit à quatre heures. Le calme était à peu près rétabli, on es-pérait que la journée se passerait tranquil-

Tout lemonde s'accorde a louer la conduite de la garde nationale dans cette occasion.

Une dizaine de gendarmes et de gardes nationaux ont été blessés par les pierres lancées par les émeutiers.

Une nouvelle dépèche dous apprend que le préfet, assisté du conseil municipal, a passé en revue la garde nationale.

Les fabricants et parmi eux les plus avancés se sont joints à la vive manifestation qui a eu lieu en faveur de l'ordre.

On nous écrit de Mairy (Marne) qu'on vient d'arrêter un nommé Pilloy, qui avait dit dans un groupe qu'il irait voter la hache à la main et le fusil sur l'épaule. — H. Mo-

(Moniteur.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 3 mai.

Nous sommes entrés depuis ce matin dans ce qu'on appelle la période de re-cueillement : les dernières réunions pu-bliques ont été tenues hier soir et ne paraissent avoir été signalées par aucun incident remarquable; même il est per-mis de constater que les dernières ont été relativement plus calmes que les premières. Cela tient d'abord à une certaine lassitude des orateurs et du public peu renouvelé de ces assemblées, puis à l'effet produit par les récentes arresta-

tions.
Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les réuniens publiques tenues à Pa-ris et en province, on est frappé du peu d'empressement de la masse des citoyens à user de ce droit de se réunir sans lequel, d'après les philosophes politiques,

la liberté ne saurait exister.

La Marseillaise avait beau répéter chaque jour : toutes les classes de la soétaient là représentées et l'on a acclamé à l'unanimité la république dé-mocratique et sociale. Ceux qui écrivent ces choses là peuvent être des aimables farceurs, mais ils n'abusent personne, pas même eux. La très grande majorité de ceux qui assistaient aux réunions parisiennes, appartiennent à la classe ouvrière et encore à cette fraction de la classe ouvrière qui fait tort à la famille d'une part de son travail pour la consa-crer aux agitations politiques. Il serait intéressant de faire le compte de ceux qui ont fréquenté les clubs et de le comparer à la totalité de la population : nous arriverions cette fraction : un soixantième. Pour les départements, la proportion serait bien moindre encore.

Je n'en veux pas conclure que le droit de réunion soit inutile : au contraire il est précieux ; mais nous devons bien reconnaître que, pour ce cas particulier, au lieu que la loi soit le reflet des mœurs, c'est la loi qui a précédé les mœurs; puis que le droit de réunion est inscrit dans code et n'est pas encore passé dans

nos habitudes. Enfin voilà qui est fini pour cette fois si les orateurs de nos clubs veulent continuer de discourir jusqu'à Dimanche, ils ne pourront plus le faire que dans des réunions privées, et l'on dit que l'au-

La polémique continue entre nos journaux au sujet du complot; et il est curieux de constater que les feuilles des
parlis extremess en endent pour réclamer au plus vite des preuves. On assurque l'autorité judiciare de t, dès cette es
mane, leur donner une première satisfaction.

On dit que la police a arrêté à Arras
calui qui avait fait fabriquerles hombes

celui qui avait fait fabriquer les hombes, le nominé Roussel, qui pris une pre-mière lois avait réussi à s'échapper.

La police recherche activement un an cien officier garibaldien du nom de Bal-lot, ami de Plourens qui aurait donné de

l'argent à Peaury pour vivre à Paris.
De nouvelles arrestations ont été encore faites hier à Paris et à Lyon. A StQuentin il y a en un conflit à l'occasion
de l'arrestation d'un membre de la so-

ciété l'Internationale. En même temps que la brochure de M. De la Guéronnière, paraît un pam-phlet anti-plébiseitaire, intitulé : le Plé-biscite Impérial par M. Rogeard, l'au-teur des Propos de Labiénus.

MM. Daru et Buffet ont fait signifier par ministère d'huïssier au Figaro et au Parlement un démenti énergique à la calomnie lancée contre eux au sujet d'une

lettre du duc d'Aumale qui les aurait obligés de quitter le ministère. Tous nos journaux répètent sans que le fait soit encore bien certain que M. Emile Ollivier aussitôt après le plébiscite quittera le ministère de la justice pour prendre le portefeuille des affaires étrangères. Si le fait n'est pas certain, il est possible et nous pouvons dire dès à présent, qu'il aurait une signification toute différente de celle que quelquesuns lui attribuent. Ainsi nous avons entendu dire que la viste du plébisaire cervité. tendu dire que le vote du plébiscite serait à bref délai suivi d'une, guerre motivée par le refus de la Prusse d'exécuter les par le reius de la Prusse de executer les stipulations du traité de Prague. Le but de la guerre serait de constituer une confédération du sud complètement in-dépendante de la confédération du Nord. après des renseignements personnels, M. E. Ollivier prend le portefeuille des affaires étrangères, il aura en même temps, comme cela se passait sous le gouvernement de Juillet, le titre de prégouvernement de Juliet, le ntre de pre-sident du Conseil, avec cette restriction qu'il sera qualifié de président du Con-seil en l'absence de l'Empereur. Le mi-nistère des affaires étrangères est moins absorbant, comme travail quotidien que celui de la justice et des cultes, et en qualité de président du Conseil, M. E. Ollivier pourra naturellement parler devant les chambres sur toutes questions politiques et administratives.

Le journal Le Français qui s'était d'abord prononce pour l'abstention va se décider à voter oui.

Les comités d'arrondissement ont commencé à fonctionner; voici le texte de la circulaire envoyée par le comité du 2º arrondissement; tous sont à peu près

Chers concitoyens,

Le Comité plébiscitaire du 2° arrondisse-ment de Paris s'est formé spontanément, et-en dehors de toute influence.

Après de nombreuses discussions, il s'est décidé à répondre oui au plébiscite qui nous-est soumis. Il vous engage à voter comme lui et vient vous expliquer les motifs de son vote.

Nous voterons out, parce que nous voulons avec la liberté l'ordre, qui est indispensable au travail de chacun de nous, l'ordre qui nous donne la force de réclamer les améliones des pous des para des pous des pous dans les lois qui rations que nous désirons dans les lois qui

nous régissent;
Nous voterons oui, parce que le 2° arrondissement, essentiellement commerçant, a le Nous voterons aut, parce que le 2º arron-dissement, essentiellement commerçant, a le plus grand intérêt à ce que le travail ne soit pas interrompii, parce que de la prospérité de son commerce dépend la vie de plus de trois millions des ouvriers, qui à Paris et dans les départements vivent des industries de la la soie, de la laine, du lin et du coton; Nous voterons aut, parce que nous sommes éloignés de toutes tendances réactionnaires, et que le suffrage universel nous donne tout.

et que le suffrage universel nous donne tout pouvoir pour les combattre ;

Nous voterons oui, parce que notre vote n'entrave pas le progrès; — nous voterons oui, parce que voter non, c'est l'inconnu. Que notre appet soit entendu de tous, surtout des électeurs indifférents, dont l'abstentique. serait coupable. Qu'ils accomplissent leur devoir. En votant oui, ils entendront voter, comme nous, pour la liberté progressive. — Suivent les signatures.

n -epi-usolad

BOURSE DU 3 MAI.

La liquidation des valeurs se fait sans encombre : les reports cependant sont un peu tendus, surtout le 3 0/0 qui offert à 74 est demandé à 74.25 à terme. Le Lyon cote 4 fr. de report; le Foncier, 5 fr. et l'Italien 12 à 14 c. Les actions de l'Union métallurgique font 50 fr. de prime. Les primes pour fin courant sont très recherchées : les baissiers veulent couvrir leurs positions. CELLIER.

M. Paul Dalloz, directeur du Moniteur universel, a reçu la lettre suivante :
« Monsieur le rédacteur,

« Vous demandez au Gouvernement de déclarer, qu'il ne sera pas jeté dans la réaction par les douloureuses mesures de résistance auxquelles le contraignent des ennemis qu'auraient dû apaiser les mesures de clémence et de conciliation sans exemple.

autour de

« Lisez, dans les fournant paru ce matin, le cor des reunious publiques qui se sont ten hier à Paris. Existe-t-il en Europe

Y a-t-il quelqu'un qui ait répondu reaction?

Mais il en est qui ont répondu: Révolution.

« Ne vous inquietez donc pas d'une

« Ne vous inquiétez donc pas d'une réaction que personne ne conseille.

« Préoccupez-vous plutôt d'une révolution décidée, pour triompher, à ne rectler devant aucun moyen!

« La liberté ne serait en péril que si le peuple accueillait avec froideur le plébiscite libéral.

« Si, comme j'en suis sûr, il l'accueille par une immense majorité, la liberté, est irrévocablement fondée, sous la sauvegarde des Napoléon.

« Compliments cordiaux, « EMILE OLLIVIER, »

UNE ADRESSE DE GARIBALDI A L'ARMÉE FRANÇAISE.

Garibaldi, le heros des Deux-Mondes, celui qui s'est vante d'avoir trempé s bras dans le sang des soldats de France, celui que nous avons chassé de rrance, cetti que nous avons chasse de Rome et dont nous avons achevé la dé-faite a Mentana, Garibaldi, au nom de la République universelle, se croit le droit de se mèler de nos affaires, et le voilà qui se permet de faire une adresse à l'armée française !

à l'armée française !
C'est une des fautes de l'empire, d'avoir encouragé en Italie la politique dont
Garibaldi a été l'un des agents, et
Et, d'avoir donné ce condottiere pour Et, d'avoir donné ce condottiere pour compagnon d'armes à nos soldats d'un autre côté, l'empire, qui ne pouvait vouloir travailler à l'établissement de la République dans la péninsule, l'empire, à qui un magnifique élan de la France n'a pas permis de tolérer la dépossession totale du Saint-Père, s'est fait de Garibaldi et des autres révolutionnaires italiens des ennemis mortels : double punition, et bien méritée!

L'adresse qu'on va lire est une nouvellé expression de cette haine profonde; c'est une tentative ayant pour objet de

c'est une tentative ayant pour objet de convertir l'anmée française à la Républi-que cosmopolite. La tentative sera vaine; l'armée, comme la France, a l'horneur de la Révolution; elle est profondément de-

vouée à l'ordre, et elle en comprend d'ins-tinct les conditions véritables.

D'ailleurs, alors même que telles ne seraient pas les dispositions de nos braves soldas, des professions de foi et des adresses. venant de Garibaldi, resteraient encore sans effet sur eux; ils professent pour lui « l'estime » à laquelle il a droit; c'est dire qu'ils ne se laisseront prendre conseils ni à ses avances. -A. ROUYÉ.

Voici l'adresse du condottiere :

A L'ARMÉE FRANÇAISE

Soldats!

J'ai eu l'honneur de combattre une fois avec vous et deux fois contre vous ; toujours pour

la-cause de la justice.

Nous sommes donc de vieilles connaissances et je me permets en conséquence de m'adresser à vous dans une question qui inté-

dresser à vous dans une question des resse le monde.

Certainement, je ne veux point mentir en disant que je suis l'ami de l'armée du second empire, — de cet empire qui s'est servi de votre bravoure pour l'asservissement des peuples, — de cet empire qui se sert de votre imposante et vaillante masse pour protéger une tyrannie mensongère, laquelle sans vous, ne serait plus qu'une vieille tra dition de nos malheurs.

Nimporte!

Ami ou canemi, je m'adresse à l'armée chevaleresque' qui, à Fontenoy, s'écriait avant l'engagement de la bataille : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers! » Trait caractéristique d'une armée de braves. Même quand j'étais prêt à combattre en vous les instruments externinateurs d'un despote, je dois vous confesser que je cherchais en vain dans mon cœur quelque chose qui ressemblât à de la haine pour les nobles enfants de la France, pour cette armée qui, joyeuse, marchait à la délivrance de ma terre natale et arrosait du sang de ses preux les plaines de Magenta et les collines de Solferino, dont les chos répètent encore le chant de victoire du soldat français.

An lien des soldats du Mexique et de Mentana, je voudrais, — comprenermoi, — ne plus voir en vous que les dignes descendants des volontaires de Fleurus et de Jemmapes, que les fils des combattants de ces quatorze armées qui, étonnant le monde par des mi-racles, mirent à la raison les vieilles monar-chies européeanes. Car Marengo et Auster-litz, qui écrasèrent ces monarchies, ne furent que les corollaires de Fleurus, de Jenmapes et de Zurich.

et de Zurich.

Alors, quoique invalide, — saluant votre superbe drapeau de la République, je marcherais encoreà vos côtés, et je vous demanderais de reprendre à votre gauche le poste que j'eus l'honneur d'occuper en 4839, quand vous passiez sur le corps de la tyrannie autrichienne avec les braves de notre armée.

C. GARIBALDI.

Caprera, 22 avril 1870.

Justorziome Année,

Si nous sommes bien rensentation in naux anglais, nos elevents del seraient pas les seules victimes sement du prix des taines qui a mile principale du monde agrico de la compas. Les producteurs de l'Aux capae l'Amérique du Sud seraient i rudement épronnéss par acette de inattendue ; et on ajoute qu'un ce pre d'entre eux ont renoncé au rés

pre d'entre eux ont renoncé au régime culture pastorale exclusive, et se disp à modifier l'exploitation de leurs terres introduisant des cultures variées.

La consequence plus ou moins imme de ce changement de système serait un minution d'ans les apportations de l'est par le leur de l'est par le leur de l'est par le les laines seraie voie de se rapprocher plus ou moins de prix antérieurs à la crise, dans la camprochaine.

prochaine.

Les partisans des traites de commerce de se prévaient d'avance de cette éventualit ou moins prochaine, où ils espérent un témoignage éloquent en faveur de

un témoigraige éloquent en favour de la thégries! au plande et pour nous, au contraire, nous y miser un argument de plus à kappui d'un résideunier sagement ponderateur. Il cit cole tel que la France, où la prosperité blique et les fortunes privées sont assises une production agrichle régulière et suite expose sains cesse cette production à tout hasards, à toutes les pétipeties que pentrainer une lutte à armes égales auce d'menses entreprises de colonisation qui fondent tous les jours sur des conine nouvellement habités.

Lors même que les crises qui résulte ces concurrences serafent transtoires et mentanées, les calamités que elles infligerences agriculture n'en sou pas moins transcretaires de pour les infligerences agriculture n'en sou pas moins transcretaires de parties de la mise que elles infligerences agriculture n'en sou pas moins transcretaires de la mise que elles infligerences agriculture n'en sou pas moins transcretaires de la mise que elles infligerences de la mise de la

mentanées, les calamités qu'elles linigen netre agriculture n'en sout pas moins in parables ; le Trésor publich est pasmo obligé de demander aux con charles les sources nécessaires pour semplir les ride ses caisses ; et l'agriculture, privée de lo sécurité, de toute boussole, se demand tel produit qui l'enchirit aujourd'hui ne ruinera pas demani. Est-ée ainsi qu'on falla politique agricole ? La sécurité n'est-pas une dette sacrée de l'état envers l'inculteur ?

ruinera pas demain. Est-ée ainsi qu'on fait de la politique agricole ? La sécurité n'est elle pas une dette sacrée de l'état envers l'égicilen ?

Mais allons plus loin. La crisé dont sont frent les squatters autratiens prouve persuatoirement que pour eux aussi comme pour nos producteurs indigenes, le libre échange est un danger et un piége. Si de légèréa taxés avalent été maintenués sur lent's lames, au lieu d'inonder l'Europe d'importations excessives, ils eussent senti plus têt les demandes se ralenties, ce ralenties ment les est avents à temps, de la limite en il leur importait de renfermer leur production. Ils, se fussent arrêtes d'eux-nièmes devant cells limite; ils cussent pu's épargner à cux-mêmes comme à nos producteurs indigenes les désastres d'une plétiore genérate, et les modifications de culture qu'ils entrepraderent plus tard avec de le failser libremant les modifications de culture qu'ils entrepraderent plus tard avec de le capitair amointers et en partie dévorés par la crisé latuelle. Cetté situation pouvelle, si elle se produit justiliera plainement la théorie des douanes expôsée ici par M. le docteur lules Guyon il y a quelqués mois. Elle prouvera une fois de plus que des douanes modérées sont, char les nations agricolés, des digués inécessaries pour régulariser le mouvement de la production même des choses les plus uniles, et préserver les pays exportateurs, de ces productions immodérées, qui, après avoir été une source de richesse, deviennent tout à coup un instrument de ruine.

Par exemple, si les laines étrangères avaient été grevées en Prance d'une légère taxe de 25 centimes par kilogramme, il est certain que ce droit modique est suff pur ramener leur production à des proportiens avaient été grevées en Prance d'une leget taxe de 25 centimes par kilogramme, il est certain que ce droit modique est suff pur ramener leur production à des proportiens avaient été grevées en Prance d'une leget taxe de 25 centimes par kilogramme, il est certain que ce droit modique est sufficier se nouvelle en cha

Mais avec un marché livré sans défence à

mais aver in marche livre san detentions les produits du debors, quelle séc l'agriculture peut-elle se promettre en éc ge des charges aux plaintes dont l'Etat impuissant à alléger le fardeau? Tous jours, une crisconattendue peut l'atteit la place d'une autre. Hier, alle san des la place d'une autre. jours, une crisce inattendue peut l'atteindre à la place d'une autre. Het et le la crise des laines d'Austra le demain, ce seront les bles d'Amérique ; après demain, ce seront les chanvres et les lins; puis viendront les vins, lorsque les vignes plantées en Crimée, dans la Russie méridionale, seront en plein rapport, et que les voies de circu ation en mettront les produits à quatre jours de notre territoire.

Livrer une agriculture telle que la notre, accablée de charges sociales et fiscales, à une concurrence illimitée, c'est comme si on livrait le sol national au libre parcours et à la vaine pature.

on invalid le soi national au libre parcours et à la vaine pature.

It est temps que le monde a ricolé d'acidisse, avec tonte l'engrgie de soi bou sea contre la domination absurde d'une secte de théoriciens absolument étrangers à l'agriculture, et contre le régime ruineux et décevant auquel ils ont voulu soumettre la France.

Quelle que soit l'issue de ces crises qui se succèdent au détriment de nos divers pro-duits agricoles, il est avere d'avance qu'elles sont la condamnation du régime qui les

Seulement, nous nous demandons quand l'agriculture se se utira assez desabusée, assez éprouvée, assez édifiée par de roineuses ex-périences pour exiger enfin, de nos hommes d'Etat, un retour sérieux à la vérité et au bon sens en matière de fiscalité douanière, seule condition des réformes fiscales qu'elle réclame à l'intérieur. Personne entendons-le bien, personne ne

Personne entendons-le bien, personne un demande aujourd'hui de taxes prohibitives; ce qu'on demande, c'est que les charges qui pesent sur la production indigene pesent du même poids sur les produits étrangers qui de la companie de